

d'où l'un ou l'autre de ces produits ou tous deux sont importés, admet ces produits en franchise lorsqu'ils sont importés du Canada."

#### FERMES EXPÉRIMENTALES.

749. L'établissement des fermes expérimentales du Canada a été autorisé par un acte du Parlement en 1886. On en compte cinq, et elles couvrent une étendue de 3,100 acres de terre. Il y a une ferme expérimentale centrale dans la capitale, Ottawa, et il y a quatre autres fermes affiliées à celle-là dans les autres provinces. La ferme centrale a été établie près de la ligne entre les provinces Ontario et Québec, et répond aux besoins de ces deux provinces importantes. L'une des branches affiliées est située à Nappan, dans la Nouvelle-Ecosse, près de la ligne qui sépare le Nouveau-Brunswick de la Nouvelle-Ecosse, et répond aux besoins des trois provinces maritimes, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard. Une autre est située à Brandon, Manitoba, pour la province du Manitoba. Une troisième est établie à Indian Head, dans le territoire provisoire d'Assiniboine, pour aider au développement de l'agriculture dans les Territoires du Nord-Ouest ; et la quatrième se trouve à Agassiz, dans la Colombie anglaise, pour répondre aux mêmes fins dans cette province.

750. Dans toutes ces fermes l'on fait beaucoup d'expériences concernant toutes les branches de l'agriculture, l'horticulture et l'arboriculture, et on a déjà trouvé la solution de plusieurs problèmes d'une grande importance pour les cultivateurs. En choisissant les sites de ces fermes, on a eu égard aux variations du climat dans les différentes parties du Dominion, et elles ont été établies de manière à aider davantage les cultivateurs des districts les plus colonisés et à rencontrer en même temps les différentes conditions qui exercent une influence sur l'agriculture en Canada.

751. La ferme centrale a environ 500 acres de terre et un nombre complet de dépendances, avec des résidences pour les officiers en chef. Il y a des bâtisses pour les animaux à cornes, les chevaux, les porcs et la volaille. Il y a aussi une beurrerie avec tous les appareils modernes pour faire des expériences ; une bâtisse pour recevoir les différents grains, produits de la ferme, et où se fait la distribution des mêmes grains aux cultivateurs des différentes parties de la Puissance, qui en demandent pour faire l'essai. Le coût de la ferme centrale est de \$62,956, et pour les constructions, etc., les dépenses ont été jusqu'au 30 juin 1895, de \$167,313.

752. Les officiers en chef sont : un directeur, dont les bureaux généraux sont à Ottawa, qui surveille et dirige les travaux sur toutes les fermes et fait une inspection personnelle des autres fermes au moins une fois l'an ; un agriculteur qui dirige les expériences et surveille les bestiaux et les porcs ; il s'occupe aussi de laiterie et de récoltes diverses. Il remplit en même temps la fonction importante de commissaire de l'industrie laitière du Dominion. Il y a aussi un horticulteur qui a en soin les vergers immenses et les plantations de fruits à Ottawa, et qui s'occupe de faire des essais dans la culture des fruits et des légumes, et étudie les meilleures méthodes pour combattre les maladies auxquelles ils sont exposés. Un botaniste et